

Dans ces dernières années, les sociétés mutuelles de retraite ont pris dans le monde entier un essor remarquable. Au Canada, la Caisse Nationale d'Économie est la seule institution ayant emprunté ses principes et son fonctionnement aux institutions françaises tant surveillées et contrôlées par la loi.

Comme là-bas, les fonds de la Caisse Nationale d'Économie sont placés à l'abri de toute calamité. Les fonds s'accumulent régulièrement, normalement, et constituent cette grande réserve que les sociétaires trouveront au bout de vingt ans pour les protéger contre les déboires de l'existence et les misères de la vieillesse.

Est-ce que ces œuvres de prévoyance contribuant à la prospérité du pays, à la paix sociale, ne méritent pas l'encouragement et la protection des gouvernements au même titre que la navigation fluviale ou océanique, les chemins de fer et l'industrie laitière ?

Il faudrait si peu de chose pour décupler le nombre et la fortune des sociétés mutuelles qu'on est en droit de s'étonner de ce que l'État ne fasse pas, au Canada, le nécessaire pour atteindre un but si éminemment patriotique et pour acquérir le droit d'exercer une stricte et efficace surveillance sur les sociétés.

UN CONCOURS

DE

RECRUTEMENT

Avis aux percepteurs

Les percepteurs sont priés de prendre avis que le Bureau de direction a décidé d'ouvrir, comme les années précédentes, un concours qui commencera le 1er septembre prochain et se terminera le 31 décembre inclusivement. Ce concours aura pour unique objet le recrutement des nouveaux membres dans les sections et bureaux de perception.

J'engage donc tous les percepteurs à commencer, dès à présent, ou au moins au 1er septembre prochain, à travailler activement au recrutement des nouveaux membres.

Le Bureau de direction s'est imposé des sacrifices en accordant aux percepteurs, pour l'année courante, moyennant l'inscription de cinq nouveaux membres, la somme de \$1.00 de commission par membre inscrit. Le Bureau espère qu'après de telles concessions, les percepteurs redoubleront de zèle et que, au 31 décembre prochain, la Caisse Nationale d'Économie aura acquis plusieurs milliers de nouveaux membres.

Les rapports des nouveaux membres devront être remis au Bureau central pour le 31 décembre pro-